

Paris, le 14 décembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations de producteurs (SATEV, SPECT, SPI et USPA) ont reçu le 12 décembre les organisations de salariés dans le cadre de la réouverture de la négociation annuelle des salaires minima conventionnels dans la production audiovisuelle.

Malgré les cinq réunions tenues en trois semaines au cours desquelles les organisations de producteurs ont rapidement présenté des propositions et cherché des pistes de travail pour résoudre le conflit, les organisations de salariés ont fermé la porte à toute négociation.

Le dialogue social est donc aujourd'hui dans une impasse.

Le découplage des grilles de fonctions et de salaires pour chacune des branches d'activité de la convention collective (fiction, flux, documentaire, captation de spectacle vivant), qui répondent à des réalités économiques différentes et complexes, est la seule voie qui permet de structurer la convention collective de façon pérenne et de répondre rapidement aux revendications exprimées par les salariés.

Après les ouvertures formalisées par certaines organisations le 7 décembre, les revirements de position exprimés en séance mardi dernier ferment la porte à ce découplage et à la prise en compte de l'impact de l'inflation plus significatif sur les plus bas salaires. Ils anéantissent les travaux des organisations de producteurs visant à proposer des revalorisations supplémentaires destinées d'une part aux salariés travaillant pour la fiction et d'autre part à ceux travaillant pour les programmes de flux.

Pour rappel, les propositions déjà mises sur la table par les organisations de producteurs et qui s'appliqueraient à partir de 2024 représentent :

- **Pour la fiction**, des augmentations des minima conventionnels comprises entre 163 et 484 euros par mois (base 39h).
- **Pour les autres genres**, des augmentations des minima conventionnels comprises entre 107 et 379 euros par mois (base 39h).

Celles-ci s'ajoutent aux augmentations des salaires minima d'ores et déjà opérés en 2023, allant de 75 euros à 393 euros par mois, suite à un accord avec la CFDT, le SNTPT et la CFTC.

L'USPA, le SPI, le SATEV et le SPECT ne peuvent plus accepter une communication qui tend à faire croire qu'ils ne font aucune proposition dans ces négociations afin de mieux bloquer les plateaux de tournage. Ils attendent des organisations de salariés une négociation sur des bases qui soient autre chose que des slogans de tribune irréalistes.